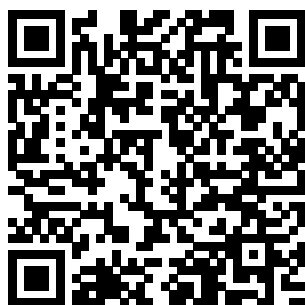


L'APOTHICAIRE DE LOURMARIN/POIVRE ET SEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2023 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 31 octobre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AVIGNON 1, le 8 novembre 2023, dossier 2023 00058867, référence 8404P01 2023N02247, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **L'APOTHICAIRE DE LOURMARIN**, dont le siège est à PARIS (75020) 2bis, rue Dupont de l'Eure, identifiée au SIREN sous le numéro 809 237 506 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

A : La Société dénommée **POIVRE ET SEL**, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à MOUSTIERS-SAINTE-MARIE (04360) chemin Marcel Provence, identifiée au SIREN sous le numéro 520 777 608 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GAP.



Ecrit par Echo du Mardi le 15 novembre 2023

Désignation du fonds : fonds de commerce de commerce de détail d'objets divers d'équipement de la maison et d'équipement de la personne et divers sis à LOURMARIN (874160) 6, rue Henri Savornin, connu sous le nom commercial L'APOTHICAIRE DE LOURMARIN.

L'entrée en jouissance est effective à compter du 31 octobre 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.